

Conseil communal

Décisions prises le 21 juin

- 1.- Acceptation du préavis N° 32/2017 relatif à l'adoption d'un addendum au Règlement communal sur la protection des arbres
- 2.- Acceptation du préavis N° 36/2018 concernant une demande de crédit de CHF 75'000.— TTC pour les travaux d'entretien et de réhabilitation de l'auberge communale
- 3.- Acceptation du préavis N° 35/2018 comptes 2017
- 4.- Acceptation du préavis N° 37/2018 concernant le rapport de gestion de la Municipalité année 2017
- 5.- Acceptation du préavis N° 38/2018 concernant une demande de crédit de CHF 55'000.— TTC pour la rénovation et l'adaptation des cheminées de la chaufferie de Genolier CàD SA
- 6.- Acceptation du préavis N° 39/2018 relatif à une demande de modifications des statuts de l'AISGE concernant :
 1. montant du plafond d'endettement
 2. délai de rééligibilité des membres de la COGEF
 3. date d'approbation des comptes annuels.

Elections

- Election à la Présidence du Conseil communal :
- Monsieur Nicolas Bolay est élu tacitement
- Election à la Vice-Présidence
- Madame Evelyne Roth est élue tacitement
- Election de 5 membres de la Commission des finances
- Madame M. Bedat, MM. P. Colombo, P. Payne, F. Von der Weid, A. von Wyl sont élus tacitement
- Election de 5 membres de la Commission de gestion
- MM. G. Geissmann, R. Macheret, B. Maeder, D. Vez, C. Alby sont élus tacitement
- Election de 2 scrutateurs
- Mme M. Meylan et M. S. Schmid sont élus tacitement
- Election de 2 scrutateurs suppléants
- Mme S. Klein et M. D. Tissot sont élus tacitement

Poste mobile de la Gendarmerie

Au centre du village :
le matin du mercredi
15 août



Tél. 079 808 50 18

Grande Brocante :

7 octobre

Emplacement de 4x3m.
Fr. 50.--. Places limitées.

Réservation à :
Brocante de Genolier
ch. du Petit-Pont 2
1272 Genolier

brocante.genolier@gmail.com
ou 079 603 72 15

Restez au frais Grandes chaleurs

Trois règles d'or pour les
personnes âgées lors des
grandes chaleurs :

- Se reposer ..
- Laisser la chaleur dehors...
- Se rafraîchir, boire beaucoup et manger léger ...

NUMERO 4

Août 2018

A agender :

Samedi 25 août

Tirs militaires
9h30 - 11h30

Mercredi 29 août

Tirs militaires
17h30 - 19h30

Lundi 10 septembre

Réception jeunes 18 ans



FÉLICITATIONS

Naissances :

Bienvenue à :

Nelio Mancuso
né le 18.06.2018

Gérald Girardet :

Vice-Syndic
depuis le 1^{er} juillet

Selon la tradition à la Municipalité de Genolier, il y a chaque année, un changement de vice-syndic.

Journées romandes du patrimoine

1^{er} - 2 septembre au Bois de Chênes



Samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre, vous aurez la possibilité de visiter la ferme-château du Bois de Chênes encore en chantier (inauguration prévue à mi-2019). Visites de 10h à 17h du bâti avec des architectes ainsi que dans la réserve, accompagnées de biologistes. Dans la mesure de vos possibilités, merci de venir au Bois de Chênes à pied via le petit pont en dessous de l'école. Interdiction d'aller à la ferme avec un véhicule, mais parking possible avant l'entrée, côté Genolier. Pour plus d'informations, voir le site : www.boisdechenes.ch - CCP 14-513670-5

Fête du 1^{er} août



Energies renouvelables

Un coup de pouce administratif !

La Municipalité a établi une directive en faveur d'un soutien administratif aux énergies renouvelables consistant à l'exemption des frais administratifs (traitement et contrôle du dossier). Cette directive inclut les travaux de pose de capteurs solaires thermiques, photovoltaïques, pompes à chaleur (sauf pour piscine), etc. Pour plus de renseignements, voir sur le site de la Commune ou contacter le Greffe.

1^{er} août

Galerie photos



Florence Sage, Syndique



Mario Berrios, orateur



Animations de l'après-midi qui ont remportés un franc succès !

Mathieu Tavel

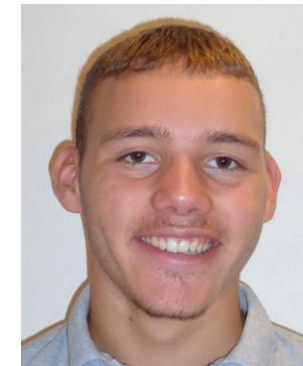
Agent d'exploitation a brillamment terminé son apprentissage au 31 juillet écoulé avec le Prix : « Meilleure moyenne générale ». Nous lui souhaitons plein succès dans sa future carrière professionnelle.



Nouvel apprenti

Début août, Emile Alvarez a débuté son apprentissage d'agent d'exploitation auprès de notre Service Voirie.

Bienvenue à notre jeune citoyen et meilleurs vœux pour sa formation qui se déroulera sur trois ans.



Mise au concours du prix artistique régional

Les personnes et associations actives dans les arts de la scène ont jusqu'en septembre pour déposer leur dossier de candidature. A la clé, une récompense de CHF 10'000.—.

La 11^e édition du Prix artistique régional sera un coup de projecteur sur les arts de la scène. Les comédiens, metteurs en scène, danseurs et circassiens, ainsi que les associations actives dans les arts de la scène de la région et qui ont un parcours accompli en la matière ont jusqu'au 10 septembre pour déposer leur candidature.

Le Prix artistique est décerné lors d'une cérémonie qui réunit élus et milieux culturels. Cette année, la cérémonie de déroulera le 15 novembre.

Pour plus d'info : Conseil régional du district de Nyon – 022 361 23 24.

Collecte déchets ménagers

Magnifique résultat

Lors du dernier contrôle de la collecte des déchets ménagers par une entreprise agréée, seulement 8 sacs n'étaient pas conformes, ou 0,6 % par rapport au tonnage récolté.

Nous vous félicitons de ce résultat et vous remercions de votre précieuse collaboration dans l'intérêt de tous.



Economie d'eau

En raison de la sécheresse, il est nécessaire de prescrire des mesures d'économie d'eau. Il est recommandé :

- de favoriser les douches aux bains
- de ne pas laisser couler l'eau lorsqu'on se lave les dents, de même lorsqu'on fait la vaisselle
- de restreindre la consommation personnelle au strict minimum.

La Municipalité vous remercie de votre compréhension.

